



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2024

Convocation à la réunion faite le 25 juin 2024

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, CHARPIN Christian, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, RAMOS CAMACHO Marie, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : MME DAULIACH Gaëtane (pouvoir à RAMOS CAMACHO Marie)

Madame RAMOS CAMACHO Marie a été désignée secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

N° Délibération	Thème	Délibération	Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,	Vote
2024-36	Commande Publique	Convention de mandat confiée par la Commune à la SAMSO pour la perception des recettes au titre de la prestation de commercialisation de l'activité Mountain Kart	APPROBATION de la passation d'une convention de mandat entre la Commune et la SAMSO pour la perception des recettes liées à l'activité mountain karts MANDAT donné à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches administratives nécessaires AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de mandat avec la SAMSO et tous documents subséquents	11 POUR Votants : 11
2024-37	Finances locales	Approbation des tarifs été 2024 pour l'activité Mountain Kart	APPROBATION des tarifs pour l'activité mountaintkart pour l'été 2024 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Package Remontées Mécaniques + location kart : 1 montée RM + 1 location kart : <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants à partir de 12 ans : 23,50 € • Enfants moins de 12 ans : 21,50 € • Tarif groupe : 15 personnes minimum : 10% + 1 gratuité ○ Location kart 14,30 € ○ Carte pass'partout : <ul style="list-style-type: none"> • Package Remontées Mécaniques + location kart : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Adulte et enfants à partir de 12 ans : 19,90 € ➤ Enfants moins de 12 ans : 18,20 € • Location kart : 12,10 € 	11 POUR Votants : 11

			Les jours et heures d'ouverture de l'activité seront basés sur ceux des remontées mécaniques MANDAT donné à Monsieur le Maire pour réaliser toutes les démarches nécessaires à cette activité dont la signature de tous documents relatifs à cette activité.	
2024-38	Domaine et patrimoine	Demande d'implantation d'un tapis skieurs par l'Ecole de Ski Français de Saint Sorlin d'Arves sur parcelles communales	AUTORISATION donnée à l'Ecole de Ski Français de Saint Sorlin d'Arves représentée par son directeur pour implanter un nouveau tapis skieurs sur les parcelles communales citées ci-dessus Comme stipulé dans la demande, le nouveau tapis skieurs sera implanté en lieu et place de l'ancien AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette décision	11 POUR Votants : 11
2024-39	Institutions et vie politique	Demande de permis de construire de BAUDRAY Philippe : désignation d'un conseiller municipal pour signer les documents et décisions d'urbanisme relatifs à cette demande	DESIGNATION de Madame JOSSERAND Clara pour signer tous documents et décisions d'urbanisme relatifs au dossier de demande de permis de construire de Monsieur BAUDRAY Philippe enregistré sous le n°PC7328024R1015	10 POUR Votants : 10
2024-40	Domaine et patrimoine	Régularisation foncière au lieux-dits Belluard, Le Gorret et Malcrozet de l'emprise de la route départementale 80b sur terrain communal et projet de vente à la Coopérative Laitière des Arves	APPROBATION de la vente des bâtiments et terrains communaux à la coopérative laitière des Arves AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour réaliser et signer les documents d'arpentage et de division des parcelles nécessaires pour la vente et la régularisation de l'emprise de la route départementale 80b et tous documents nécessaires.	11 POUR Votants : 11

A Saint Sorlin d'Arves, le 02 juillet 2024

Publié et affiché le 02/07/2024

Le Maire,
Fabrice BAUDRAY

